



## Comment verser une cotisation en ligne

Les cotisations ponctuelles en ligne sont plus faciles et plus rapides que si vous utilisez un formulaire. Elles peuvent aussi vous permettre de décider quand le transfert aura lieu. Les cotisations en ligne sont investies le jour même où elles sont transmises (ou le jour ouvrable suivant si elles sont transmises après 16 h ou un jour non ouvrable).

Que vous choisissiez de verser des cotisations additionnelles ou de maximiser la cotisation à votre régime, il pourrait s'agir de l'une des meilleures décisions que vous prendrez pour l'avenir, le tout de façon rapide, simple et sécuritaire.

Pour verser votre prochaine cotisation ponctuelle en ligne, vous n'avez qu'à accéder à votre compte en ligne à l'adresse **manuvie.ca**. Cliquez sur l'onglet **Mon compte**, puis sur **Versement d'une cotisation ponctuelle**. Si vous avez déjà indiqué un compte bancaire pour les cotisations à votre compte, la page suivante s'affichera :

- Tout prélèvement de cotisation prévu un jour férié sera effectué le jour ouvrable suivant.
- Assurez-vous d'avoir le montant indiqué ci-dessous dans votre compte à la date du versement de la cotisation. Si le solde de votre compte est insuffisant, l'opération ne pourra être effectuée et des frais de 25 \$ vous seront facturés.

### Étape 1 - Entrez les données sure votre cotisation ponctuelle

Veuillez fournir les renseignements nécessaires au sujet de votre cotisation ponctuelle.

Montant:  \$ (Format du montant : 1234,56)

1

Compte bancaire à débiter :

N° de domiciliation    N° de succursale    N° de compte    Non de l'institution financière

Vous n'avez qu'à entrer le montant que vous désirez cotiser **1**, cliquer sur le bouton **Suivant** au bas de la page et terminer l'opération.

Si vous n'avez pas entré vos données bancaires ou souhaitez que votre cotisation provienne d'un autre compte bancaire, cliquez sur l'onglet **Mon profil**, puis sur le lien **Ajout ou modification - Renseignements bancaires**. Vous pourrez ainsi ajouter un autre compte bancaire ou modifier un compte existant.

